

THT-1010 – THÉÂTRE DU QUÉBEC : LA SCÈNE QUÉBÉCOISE

Plage horaire du cours	Coordonnées de l'enseignant
Mardi 12h30 à 15h20 En présentiel	Bureau : CSL-3271 Courriel : yannick.legault@lit.ulaval.ca - Les étudiants peuvent me rencontrer sur rendez-vous - Pour les retours de courriels, j'accuse réception dans un délai de 24h à 48h

Descriptif du cours

Cours panoramique qui porte sur les grandes tendances de la scène québécoise, notamment théâtrale mais pas seulement, des origines à nos jours. Ce cours se penche plus particulièrement sur l'étude des écritures scéniques, de même que sur le renouvellement des pratiques spectaculaires au Québec. Il sensibilise l'étudiant aux différentes tendances et ramifications historiques, politiques et sociétales propres à la scène québécoise, lui permettant d'acquérir une connaissance générale du milieu des arts vivants d'ici, incluant la danse, les spectacles musicaux, la performance, les arts du cirque et, en général, les formes intermédiaires, hors des théâtres traditionnels, y compris celles qui s'appuient sur les technologies émergentes et sur le numérique. etc. (théâtres, troupes, artistes de la scène et œuvres marquants.es).

Liens entre le cours et le programme de théâtre et arts vivants

Cours de premier cycle de 3 crédits.

Cours de première année, deuxième trimestre, exempt de préalables.

Activité de formation commune contributive aux programmes de baccalauréat en théâtre et arts vivants et de certificat en théâtre.

Cours particulièrement accueillant à l'égard des étudiants inscrits aux programmes d'enseignement, d'études et pratiques littéraires, d'études littéraires, de cinéma, de musique, d'arts visuels et médiatiques.

Modalités particulières de l'offre de cours

Répartition hebdomadaire du travail

Cours	3 heures
Laboratoire ou travaux pratiques	0 heure
<u>Travail personnel</u>	<u>6 heures</u>
Total	9 heures

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			

Objectifs généraux

Ce cours « panoramique » a pour objectif de vous amener à développer une vue d'ensemble des arts de la scène québécoise et du renouvellement des pratiques spectaculaires au Québec depuis ses origines jusqu'à nos jours. D'une part, il vous permettra d'appréhender de façon précise et complète le corpus propre à la scène québécoise, notamment théâtrale mais aussi les autres formes spectaculaires, en vous sensibilisant aux différentes tendances et ramifications historiques, politiques et sociétales qui leur sont propres.

D'autre part, il vous fournira l'occasion de réfléchir plus à fond à quelques-unes de ses facettes les plus saillantes dans le cadre d'un rigoureux travail de recherche théâtrologique.

Parallèlement à cela, ce cours sera l'occasion pour vous de réfléchir à l'importance de développer une éthique professionnelle du chercheur en contexte de travail collaboratif.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, vous serez en mesure de/d' :

- Indiquer des points de repère historiques ;
- Mettre en relief des figures notables (metteurs en scène, scénographes, acteurs, théoriciens, critiques, etc.);
- Rechercher des pratiques scéniques et des formations marquantes propres à la période choisie tout en étant à même d'en dégager les éléments distinctifs et les relations réciproques ;
- Comparer des œuvres et des pratiques scéniques à la fois porteuses et représentatives de la période choisie ;
- Juger de la manière dont on peut les inscrire dans un courant, une tendance, une filiation, etc. ;
- Arrimer ces œuvres et pratiques scéniques à des problématiques structurantes communes (cet arrimage peut se faire tant sur le plan formel que thématique, tant sur le plan de la réception que de l'institution, tant sur celui de la critique que du politique ou de l'éthique) ;
- Présenter les sources de référence qui vous permettront de vous positionner face aux principaux enjeux et mutations qui ont marqué la pratique théâtrale québécoise récente ;
- Acquérir les habiletés nécessaires pour « cartographier » certains pans du paysage théâtral québécois en conformité avec les concepts et méthodes de la théâtrologie ;
- Rendre sensible l'une des parcelles de ce territoire ;
- Présenter, par écrit et oralement, le résultat de vos « explorations cartographiques » ;
- Discuter plus à fond de vos découvertes les plus singulières ;
- Mettre à l'épreuve les principes d'une éthique professionnelle dans le cadre d'un travail collaboratif.

Contenu des séances

Au nombre des axes principaux qui pourront baliser le parcours, signalons :

- Histoire et sociologie du théâtre et des arts scéniques ;
- Mise en scène et écriture scénique, scénographie, métiers de la scène et jeu de l'acteur, critique et recherche en théâtre ;
- Théâtre amateur, théâtre professionnel non subventionné, vaudeville et mélodrame, théâtre social, création collective, théâtre féministe et théâtre des femmes, théâtre jeunes publics, théâtre de marionnettes, théâtre de l'image, théâtre d'intervention, théâtre de rue, danse, cirque, etc. ;
- Formes singulières (monologue, improvisation, spectacles de contes, théâtre de recherche et expérimental, théâtre d'été et en été, etc.) ;
- Formes hybrides (danse-théâtre, multimédia, nouveaux cirques, performance, installation scénographique, festival, etc.).

Formule pédagogique et activités d'apprentissage

Les approches historique, sociologique et méthodologique seront ici privilégiées.

Ce cours se voulant une immersion dans les représentations scéniques québécoises d'hier et d'aujourd'hui – théâtrales mais pas que –, vous aurez à participer activement à l'élaboration de vos connaissances par une approche théorique et pratique, ainsi que par une étude raisonnée, créative, interactive et participative des pratiques scéniques québécoises de la période étudiée.

Vous aurez également l'occasion d'assister à des spectacles théâtraux (payants) et de remplir des fiches signalétiques complètes pour chacun.

Une balade des principaux théâtres de la ville de Québec, d'hier et d'aujourd'hui, est prévue en début de session.

La présence au cours est obligatoire.

Modalités d'encadrement

- L'évaluation formative se fera tout au long du trimestre sous forme de rétroactions ponctuelles, de discussions en plénière ainsi que de mises à l'épreuve commentées.
- Les critères d'évaluation des différents travaux seront précisés en cours de trimestre.

20 % Fiches de spectacles complétés, sur quatre scènes différentes (en moyenne une par mois)

Écrit, individuel

- Une à la fin de chaque mois de la session, ou avant.

15 % Dépôt du 1^{er} rapport de recherche

Problématisation du sujet de recherche, écrit, en équipe

- Remise du rapport à la fin du quatrième (4^e) cours (4 février, fin du jour)

25 % Présentation de la 1^{ère} affiche/travail d'équipe

Communication 10 %

Écrit, en équipe 15 %

- Le septième (7^e) cours pour la communication/présentation des affiches (25 février)
- Le vendredi suivant, pour la remise de l'affiche/diaporama

15 % Dépôt du 2^e rapport de recherche

Problématisation du sujet de recherche, écrit, en équipe

- Remise du rapport à la fin du dixième (10^e) cours (25 mars)

25 % Présentation de la 2^e affiche/travail d'équipe

Communication 10 %

Écrit, en équipe 15 %

- Le quatorzième (14^e) cours pour la communication/présentation des affiches (22 avril)
- Le vendredi suivant, pour la remise de l'affiche/diaporama

Matériel recommandé pour le cours

- Un ordinateur portable.

Logistique du cours

- Calendrier, syllabus, grilles d'évaluation des travaux, courrier et bibliographie sont intégrés à MonPortail tout au long de la session (<https://monportail.ulaval.ca>).
- Au besoin, des textes (.pdf), des notes de cours électroniques (.pdf) et des liens URL vous seront rendus disponibles de façon régulière sur MonPortail.
- La logistique du travail d'équipe pourra se faire par l'entremise d'un arrimage entre **Facebook** ou **Messenger** (plateformes de communication collaborative) et **Dropbox** ou **Google Drive** (plateforme d'archivage et d'échange de documents), ainsi que des plateformes d'organisation et de planification du travail, au choix. Les suggestions de votre part seront considérées.

Politique concernant la qualité du français

Comme stipulé sur le site web du Département des littératures, la [politique de l'évaluation des études, des travaux et de la correction de la langue](#) sera appliquée de la façon suivante :

- Une proportion de **60 % de la note totale** sera attribuée à la **maîtrise du sujet** (fidélité du sujet, netteté des concepts, justesse et rigueur dans l'emploi de la terminologie, qualité de l'analyse, saisie du sens, démarche critique et application de la théorie, esprit de synthèse, citation judicieuse des œuvres, profondeur de la réflexion, originalité des idées, recherche et apport personnels, pertinence et utilisation judicieuse des ouvrages cités).
- Une proportion de **20 % de la note totale** sera attribuée à la **logique de l'argumentation et du discours** (clarté du propos, intelligibilité des idées, pertinence de l'introduction et de la conclusion, logique de l'exposé, précision du plan, équilibre de l'ensemble, qualité du style, présentation matérielle des travaux).
- Une proportion de **20 % de la note totale** sera attribuée à la **qualité de la langue** (orthographe, vocabulaire, grammaire, syntaxe, ponctuation). L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

En ce qui concerne la présentation des travaux, l'étudiante et l'étudiant doivent se procurer l'[Abrégé de la présentation des travaux académiques](#) (troisième édition augmentée, préparée par Annie Cantin, Andrée Mercier et Éric Van der Schueren) sur les critères duquel la correction des travaux écrits prendra appui.

Politique concernant les emprunts et citations

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci est disponible sur monPortail et peut être [consulté ici](#).

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;

- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

L'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui ou des passages tirés de celle-ci en les faisant passer pour siens ou sans indication de référence entraîne systématiquement l'échec du cours et peut être passible d'une sanction. Ainsi donc, tous les emprunts et citations d'un texte de référence doivent être clairement identifiés comme tels, qu'ils soient directs ou indirects. Tout emprunt ou toute citation ne répondant pas à cette exigence pourra entraîner un rejet définitif du travail concerné, sans possibilité de reprise.

Politique des absences et des retards

Aucun retard et aucune absence aux cours ne seront tolérés, à moins que cela soit justifiée à l'aide d'une preuve concrète et vérifiable. De plus, les étudiant.es doivent assister à la totalité du cours et ne pas s'absenter du cours sans raison valable motivée auprès de l'enseignant.

Une dérogation à ce règlement entraînera 5 % de pénalité sur la note finale de l'étudiant.e jusqu'à un maximum de 15 %, pour un total maximal de trois absences. Cette politique s'applique également aux retards répétitifs.

Politique concernant les absences aux présentations publiques et les demandes de délai

Tel que le prévoit la [politique départementale](#) à cet effet :

- Seul un motif sérieux avec preuve à l'appui peut justifier une absence à un examen et en autoriser la reprise.
- Tout retard dans la remise d'un travail écrit sera pénalisé à raison de 1 point par jour ouvrable ou non, jusqu'à un maximum de 20 % de la note. Au-delà de ce délai, les travaux ne seront plus acceptés.
- Tous les travaux écrits doivent être remis en ligne ou en mains propres, au cours, à moins d'avis contraire.

Mesures d'accommodement

Les étudiants ayant une déficience fonctionnelle ou un handicap peuvent être admissibles à des mesures d'accommodement lors des évaluations sommatives. Si vous croyez pouvoir vous prévaloir de telles mesures, voici les étapes à suivre :

- Prendre rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du [Centre d'aide aux étudiants](#) pour déterminer vos mesures d'accommodement ou contacter le secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) au 418 656-2880 dans les meilleurs délais;
- Prendre connaissance de la [politique du Département de littérature, théâtre et cinéma](#) en matière d'examens avec mesures d'accommodement;
- Activer vos mesures d'accommodement dans [monPortail](#) pour tous les cours dans lesquels vous souhaitez vous prévaloir de ce droit, obligatoirement, dans les 2 premières semaines de la session d'automne et d'hiver.

Ouvrages

Des textes électroniques, documents powerpoint (.pdf) et audio-vidéo vous seront rendus disponibles de façon régulière sur Mon Portail.

Bibliographie des principaux ouvrages théoriques et essais consultés

- AUBRY, Suzanne (1983) *Le Théâtre au Québec*, Montréal, Centre québécois de l'Institut international du théâtre.
- BEAUCHAMP, Hélène (1985), *Le Théâtre pour enfants au Québec : 1950-1980*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec/Littérature », 306 p.
- BEAUCHAMP, Hélène et Joël BEDDOWS (2001), *Les Théâtres professionnels du Canada francophone : entre mémoire et rupture*, Ottawa, Le Nordir, 302 p.
- BEAUCHAMP, Hélène et Gilbert DAVID (dir.) (2003), *Théâtre québécois et canadiens-français au XXe siècle : trajectoires et territoires*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 436 p.
- BEAUCHAMP, Hélène et Yves, RAYMOND (2005), *Les théâtres de création au Québec, en Acadie et au Canada français*, Montréal, VLB, 479 p.
- BEAULNE, Guy (dir.) (1976), *Le Théâtre canadien-français : évolution, témoignage, bibliographie*, Montréal, Fides, 1005 p.
- BEDNARSKI, Betty et Irène OORE (1997), *Nouveaux regards sur le théâtre québécois*, Montréal, XYZ, 203 p.
- BÉLAIR, Michel (1973), *Le nouveau théâtre québécois*, Ottawa, Leméac, 205 p.
- BÉRAUD, Jean (1958), *350 ans de théâtre au Canada français*, Montréal, Le Cercle du Livre de France, « L'encyclopédie du Canada Français », 316 p.
- BOURASSA, André-G. et Jean-Marc LARRUE (1993), *Les Nuits de la « Main ». Cent ans de spectacles sur le boulevard Saint-Laurent (1891-1991)*, Montréal, VLB éditeur, coll. Études québécoises », 1993, 361 p.
- BURGER, Beaudoin (1974), *L'activité théâtrale au Québec, 1765-1825*, Montréal, Parti pris, 410 p.
- CARON, Anne (1978), *Le père Émile Legault et le théâtre au Québec*, Montréal, Fides, 194 p.
- COTNAM, Jacques (1976), *Le théâtre québécois, instrument de contestation sociale et politique*, Montréal, Fides, 124 p.
- DAVID, Gilbert (sous la direction de), avec la collaboration d'Hervé GUAY, Hélène JACQUES et Yves JUBINVILLE (2020), *Le théâtre contemporain au Québec, 1945-2015 : essai de synthèse historique et socio-esthétique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 637 p.
- DESMEULES, Georges et Christian LAHAIE (2000), *Les Personnages du théâtre québécois*, Québec, L'Instant même, 131 p.
- DORÉ, Isabelle, (2022), *Ramène-moi à la maison*, Montréal, Pleine lune (coll. Plume), 320 p.
- DUMAS, Olivier (2018), *La scène québécoise au féminin, 12 coups de théâtre : 1974-1988*, Lachine, Pleine lune, 234 p.
- DURHAM, John George Lambton (1990), *Le Rapport Durham*, Éditions de l'Hexagone, 332 p.
- DUVAL, Étienne F. (1978), *Anthologie du théâtre québécois au XIXe siècle*, Ottawa, Les Éditions Leméac, 466 p.
- ENGELBERTZ, Monique (1989), *Le Théâtre québécois de 1965 à 1980 : un théâtre politique*, Tübingen, M. Niemeyer, 375 p.
- GODIN, Jean-Cléo et Dominique LAFON (1999), *Dramaturgies québécoises des années quatre-vingt : Michel Marc Bouchard, Normand Charette, René-Daniel Dubois, Marie Laberge*, Montréal, Leméac, 263 p.
- GODIN, Jean-Cléo et Laurent MAILHOT (1988), *Le Théâtre québécois*, Montréal, BQ, 2 volumes.
- GREFFARD, Madeleine et Jean-Guy SABOURIN (1997), *Le Théâtre québécois*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 130 p.
- HAMELIN, Jean (1961), *Le Renouveau du théâtre au Canada français*, Montréal, Les Éditions du Jour, 162 p.
- HAMELIN, Jean (1964), *Le Théâtre au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 90 p.
- HÉBERT, Chantal (1981), *Le burlesque au Québec : un divertissement populaire*, LaSalle, Hurtubise HMH, 302 p.
- HÉBERT, Chantal et Irène PERELLI-CONTOS (2001), *La face cachée du théâtre de l'image*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 206 p.
- HOULÉ, Léopold (1945), *L'Histoire du Théâtre au Canada*, Montréal, Fides, 178 p.
- LAFLAMME, Jean et Rémi TOURANGEAU (1979), *L'Église et le théâtre au Québec*, Montréal, Fides, 355 p.
- LAFON, Dominique (dir) (2001), *Le théâtre québécois : 1975-1995*, Montréal, Fides, 523 p. (Coll. « Archives des lettres canadiennes ».)

- LEGRIS, Renée, Jean-Marc LARRUE, André-G. BOURASSA et Gilbert DAVID (1988), *Le Théâtre au Québec, 1825-1980*, Montréal, VLB éditeur, 210 p.
- LEROUX, Louis Patrick et Hervé GUAY (2014), *Le jeu des positions : discours du théâtre québécois*, Montréal, Nota Bene, 406 p.
- MAGNAN, Lucie-Marie et Christian MORIN (2002), *100 pièces du théâtre québécois qu'il faut lire et voir*, Québec, Éditions Nota Bene, 441 p.
- MAILHOT, Laurent et Doris-Michel MONTPETIT (1980), *Monologues québécois : 1890-1980*, Montréal, Leméac, 420 p.
- NUTTING, Stéphanie (2000), *Le tragique dans le théâtre québécois et canadien-français, 1950-1989*, Lewiston (NY), E. Mellen Press, 182 p.
- SCHRYBURT, Sylvain (2011), *De l'acteur vedette au théâtre de festival ; Histoire des pratiques scéniques montréalaises 1940-1980*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 404 p.
- RICARD, André, sous la direction de Serge DENONCOURT (2013), *Paul Bussières, scénographe, et la pratique théâtrale à Québec, 1960-2008*, Québec, Presses de l'Université Laval, 258 p.
- RINFRET, Gabriel-Édouard (1975), *Le théâtre canadien d'expression française : répertoire analytique des origines à nos jours*, Montréal, Leméac.
- ROBERT, Lucie et Shawn HUFFMAN (2014), *Le Théâtre québécois en revue*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 238 p.
- TEMBECK, Iro Valaskakis (1991), *Danser à Montréal : germination d'une histoire chorégraphique*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 335 p.
- VIGEANT, Louise (1989), *La lecture du spectacle théâtral*, Laval, Mondia Éditeurs, 232 p.